



Bressols, le 19 juin 2026

Objet : Aménagement du fonctionnement des écoles communales en raison d'un épisode de canicule (22 au 26 juin)

Chers parents,

En raison de l'épisode de canicule annoncé et en concertation avec la direction des écoles et les services de l'Éducation nationale, la commune a décidé d'adapter le fonctionnement des écoles communales du lundi 22 au vendredi 26 juin inclus.

A retenir :

- Les cours sont maintenus normalement chaque matin, aux horaires habituels.
- Les cours sont suspendus chaque après-midi.
- Aucun repas ne sera facturé aux familles qui ne souhaitent pas recourir au service de restauration scolaire.

Vos options :

1. Votre enfant **ne mange pas** à la cantine, il devra être **récupéré entre 12h et 12h15**
2. Votre enfant **mange** à la cantine, il devra être **récupéré entre 13h45 et 14h**

Dans ce cas, une confirmation de présence à la cantine est **obligatoire**, à envoyer à regie@ville-bressols.fr avant **samedi 20 juin, 10h00**.

Garderie exceptionnelle de l'après-midi pour les familles sans solution de garde :

Ce dispositif s'adresse aux familles qui n'ont **aucune solution** pour faire garder leur enfant l'après-midi. Il ne s'agit pas d'un mode de garde de confort, mais d'une réponse d'urgence destinée aux situations sans alternative. Les **garderies exceptionnelles** des deux écoles **fermeront à 17h30**.

Si vous êtes dans ce cas, merci de nous le signaler **impérativement avant samedi 20 juin, 10h00**, par mail à regie@ville-bressols.fr, en précisant :

- le nom et la classe de l'enfant,
- les jours concernés (du 22 au 26 juin),

Sans inscription dans les délais, votre enfant ne pourra pas être accueilli l'après-midi.

Nous restons à votre disposition pour toute question, et vous remercions de votre compréhension face à ces mesures prises dans l'intérêt du bien-être de vos enfants.

Cordialement,
Le Maire

